

La dynamique du peuplement sereer

---

*Les Sereer du Sine*

## INTRODUCTION

La quasi-totalité de la population sereer se trouve dans le centre-ouest du Sénégal. Cependant les disparités régionales sont fortes : concentrations dans les anciennes provinces, îlots parfois importants dans les zones conquises au <sup>xx</sup>e siècle, et nombreux ressortissants attirés dans les centres urbains.

La répartition actuelle des Sereer représente l'aboutissement d'évolutions contrastées pendant les siècles passés, mais constitue surtout le résultat d'une accélération de processus anciens et de l'apparition de phénomènes nouveaux au <sup>xx</sup>e siècle. Depuis le début de la période coloniale, la saturation des terroirs a entraîné des recours multiformes à des stratégies d'émigration, variables suivant les « pays » historiques et les groupes statutaires.

Des phénomènes anciens bien connus — comme l'éclatement des villages, les créations de nouveaux quartiers voire de localités autonomes, les scissions de lignages, les migrations aux causes diverses — se sont intensifiés et se sont combinés durant les dernières décennies avec le phénomène nouveau des migrations urbaines dont le développement a été rapide et s'est généralisé depuis 1950. Ainsi les mouvements du passé qui ont entraîné l'occupation de tous les terroirs anciens et de leurs franges immédiates, puis l'installation dans des zones moins peuplées et de plus en plus lointaines, ont obéi à des logiques à la fois traditionnelles et novatrices, en créant des solidarités encore vivantes. Ils se sont prolongés, à la fin de l'époque coloniale, par des migrations d'un type nouveau qui sont orientées vers les villes — essentiellement vers la capitale Dakar — et dont les conséquences sociales et économiques sont grandes.

Un rappel préliminaire sur l'évolution de la population sénégalaise et sur les peuplements sereer actuels est nécessaire pour comprendre et situer les dynamiques historiques à l'origine de la situation présente.

<sup>1</sup> M. Ibrahima Sarr a bien voulu calculer et mettre à notre disposition les chiffres de la répartition des Sereer selon le département, le sexe, le lieu de résidence et la langue. Les chiffres cités proviennent du Recensement général de l'Habitat et de la Population de 1988. Anouch Chahnazarian et Valérie Delaunay nous ont permis de citer certains résultats du recensement démographique de 1991 et ont autorisé ainsi des comparaisons avec une situation plus ancienne.

## LES SEREER ET LA POPULATION DU SÉNÉGAL

### *L'évolution de la place des Sereer dans la population sénégalaise*

Aujourd'hui les Sereer vivent surtout dans les régions de Thiès et de Fatick, mais aussi dans celles de Dakar, Diourbel et Kaolack. Trois tableaux complémentaires, éclairent cette évolution qui est différenciée selon les zones habitées par les Sereer.

Le tableau 1 traduit l'évolution de la population du Sénégal par régions, en particulier celles habitées par les Sereer.

Tableau 1

*La population  
des régions  
du Sénégal  
en 1904,  
1936, 1958,  
1976 et 1988.*

Population	1904	1936	1958	1976	1988
Saint-Louis	197 000	241 000	267 000	511 000	651 000
Louga	176 000	156 000	198 000	419 000	490 000
Tambacounda	79 000	103 000	137 000	275 000	384 000
Thiès	216 000	260 000	315 000	671 000	937 000
Diourbel	127 000	248 000	183 000	421 000	616 000
Fatick	89 000		236 000	408 000	507 000
Kaolack	65 000		268 000	589 000	805 000
[Fatick + Kaolack]	154 000	407 000	504 000	997 000	1 312 000
Kolda- Ziguinchor	140 000	272 000	414 000	700 000	991 000
Dakar	45 000	93 000	249 000	892 000	1 500 000
Total	1 134 000	1 780 000	2 267 000	4 888 000	6 881 000

Le tableau II montre le rôle important joué par les régions de Fatick et de Kaolack dans les dynamiques de peuplement, aussi bien avant l'indépendance qu'aujourd'hui. En effet entre 1904 et 1988, le taux d'accroissement du Saloum est le plus fort après celui de la région de la capitale, Dakar.

Les taux de croissance de 1904 à 1988 sont inférieurs à la moyenne nationale (2,17) dans les régions septentrionales et centrales du pays, où Louga et Saint-Louis ont les taux les plus faibles; Thiès, Diourbel et Tambacounda ont des taux légèrement inférieurs. Fatick a un taux presque égal à la moyenne, Kolda-Ziguinchor, Kaolack et surtout Dakar sont les seules régions en forte croissance, en grande partie à cause d'importants mouvements migratoires, mais aussi de phénomènes d'urbanisation qui ont concerné les Sereer.

Taux d'accroissement	1904-1958	1904-1988
Saint-Louis	0,56	1,43
Louga	0,22	1,23
Tambacounda	1,02	1,90
Thiès	0,70	1,76
Diourbel	0,68	1,90
Fatick	1,84	2,11
Kaolack	2,69	3,06
[Fatick + Kaolack)		
Kolda-Ziguinchor	2,03	2,36
Dakar	3,28	4,26
Total	1,29	2,17

Tableau II

Taux  
d'accroissement  
de 1904 à 1958  
et de 1904 à 1988.

Les taux varient considérablement pour les périodes 1904-1958 et 1904-1988, ce qui manifeste des évolutions intervenues au cours des trois dernières décennies, en particulier une forte croissance naturelle.

D'après l'évolution de la part de chaque région dans la population du Sénégal la région de Fatick, avec ses trois départements, a maintenu à peine sa place dans la population totale sénégalaise, tandis que Dakar progressait énormément, Kaolack fortement et Kolda-Ziguinchor plus faiblement, toutes les autres régions perdant de leur poids démographique depuis le début du xx<sup>e</sup> siècle (annexe A).

Département	Fatick	Kaolack	Gossas	Foundiougne	Nioro	Kafrine	Total
1904	44,93	9,23	5,31	7,69	16,71	16,13	100
1930	31,77	18,84	13,17	13,92	10,26	12,04	100
1958	20,88	21,40	15,96	9,92	11,44	20,40	100
1976	17,10	21,72	13,35	10,44	13,39	24,00	100
1988 total	15,57	22,23	12,28	10,77	14,26	24,89	100
1988 rural	14,17	10,64	10,59	9,86	13,36	23,60	82,22

Tableau III

Part des  
départements  
dans la  
population du  
Sine-Saloum  
de 1904  
à 1988.

Le tableau III, consacré à l'évolution démographique du Sine-Saloum, souligne des évolutions très contrastées à l'intérieur même de cette région. La part du département de Fatick, qui représente la quasi-totalité du Sine, a chuté fortement, passant de 45% de la population régionale à 15,5%; de la première place en 1904, il est passé à la troisième en 1988. Nioro a également perdu son rang, en passant de la deuxième à la quatrième place, et son poids est descendu de 17 à 14%. Tous les départements connaissent un accroissement de population : relativement faible à

Foundiougne, Fatick et Nioro, la croissance est plus importante à Kaolack, Gossas et Kafrine qui est désormais le département le plus peuplé du Sine-Saloum. À Kaolack, l'accroissement est dû surtout au développement de la ville, qui fut le chef-lieu du cercle dès le début du xx<sup>e</sup> siècle, mais la part de la population rurale n'y a augmenté que très faiblement.

## Les peuplements sereer actuels

Deux autres tableaux permettent de caractériser d'emblée la situation actuelle des Sereer et de constater une évolution récente fort contrastée.

Le tableau iv exprime la part encore dominante dans deux régions : Fatick et Thiès. Alors que le pourcentage des Sereer dans les régions de Kaolack et de Diourbel a diminué, celui des résidents dans la région de Dakar a augmenté. Ainsi cette région urbaine occupe désormais la troisième place pour le nombre des Sereer. Pour les cinq autres régions, où ne vivent seulement que 3,5% des Sereer, les mouvements sont de moindre ampleur, attestant des migrations soit surtout rurales (vers Tambacounda et Louga), soit surtout urbaines (à destination de Ziguinchor, Saint-Louis, Kolda).

La part des Sereer dans la population totale des régions a évolué de façon légèrement différente entre 1976 et 1988 : l'augmentation est parfois plus nette dans les régions où les Sereer ne représentent qu'une faible minorité, elle est plus faible à Thiès et à Dakar. La diminution est moins accusée dans la région de Fatick et l'est plus dans celle de Diourbel.

Tableau iv  
*La répartition des Sereer par régions administratives en 1976 et en 1988.*

Région	1976			1988		
	Population totale	% Sereer dans population totale	% Sereer	Nombre	% Sereer dans population totale	% Sereer
Thiès	199 411	27,81	29,72	282 228	27,95	30,2
Fatick	224 428	31,31	55,38	278 896	27,62	55,1
Dakar	89 794	12,52	10,06	164 521	16,29	11,6
Diourbel	111 459	15,55	26,45	153 242	15,17	24,8
Kaolack	76 152	10,62	13,03	94 447	9,35	11,8
Autres régions	15 675	2,19	0,82	36 591	3,62	1,45
Total	716 919	100	14,7	1 009 925	100	15,41

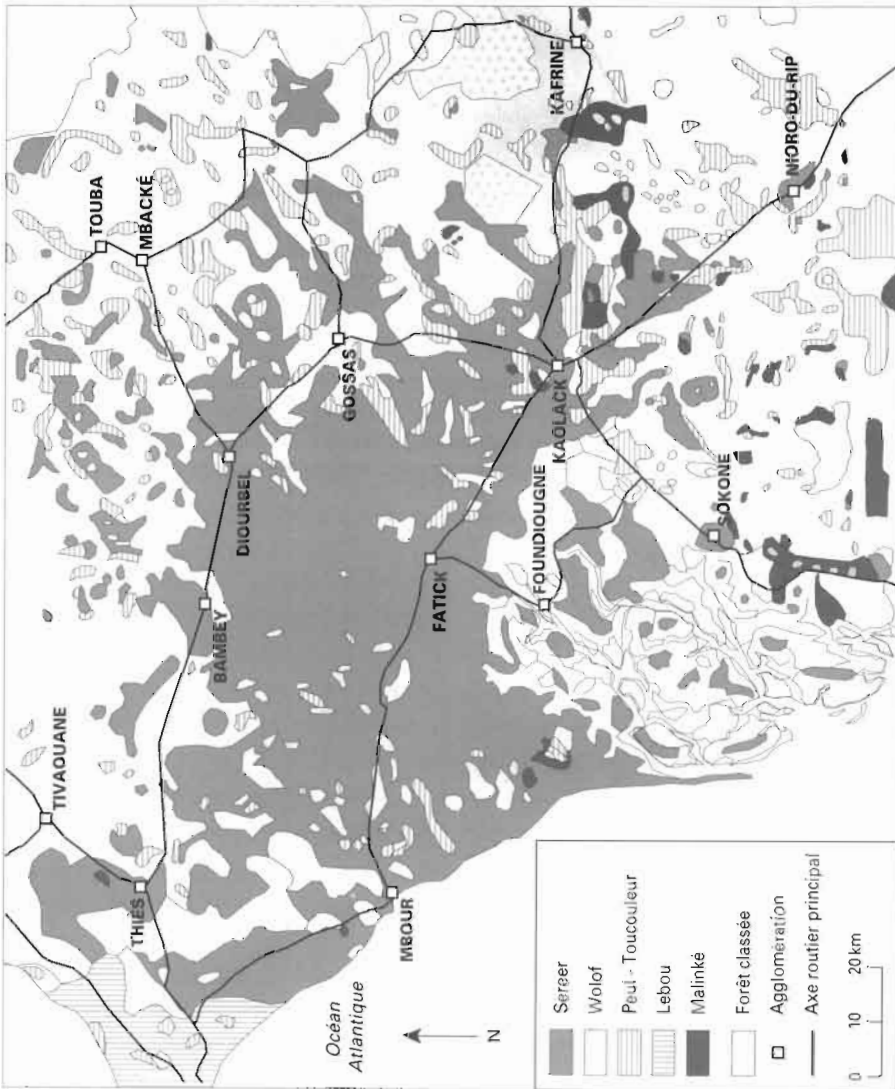
L'analyse des implantations sereer par départements en 1976 et 1988 (annexe B) indique qu'un cinquième des Sereer vit dans le département de Fatick où ils représentent près de 87% des habitants : il s'agit de ressortissants originaires de la zone du Sine. Dans le département de Mbour, les Sereer sont également nombreux (16% du total des Sereer) et majoritaires (61% de la population). Ailleurs les Sereer sont partout minoritaires, atteignant néanmoins des proportions fortes dans six départements (Bambey et Diourbel au Baol, Kaolack, Foundiougne et Gossas au Saloum, Thiès au Kayor). Parmi les départements où le nombre des Sereer est important, citons outre Fatick et Mbour, Thiès (9,3%), Bambey (8,3), Dakar 1 (7,5), Kaolack (7,4), Diourbel (6,1), Foundiougne (5,1), Dakar 2 (3,6), Tivaouane (2,6), Kafrine (2,4). Toutefois, les Sereer recensés dans ces derniers départements n'en sont pas tous originaires : il s'agit très souvent de migrants venus s'installer eux-mêmes, ou de descendants de migrants originaires du Sine ou du Baol et installés au cours du xx<sup>e</sup> siècle. C'est le cas à Dakar et dans les départements ruraux du Saloum (Kaolack, Foundiougne, Gossas et Kafrine). Ailleurs, là où les Sereer sont peu nombreux, ils sont arrivés assez récemment et résident surtout en milieu urbain, sauf à Nioro et à Tambacounda.

## LES PEUPEMENTS SEREER DANS L'HISTOIRE

Malgré des mouvements récents et une réorientation des flux migratoires, la répartition actuelle des peuplements sereer reste en grande partie un héritage du passé. Deux cartes représentent la proportion des Sereer par arrondissement en 1976 et les implantations rurales sereer vers 1970.

À un niveau plus fin que les départements, on dispose de données sur la proportion des Sereer par arrondissements en 1976 (fig. 2). Des situations particulières apparaissent, à l'intérieur des départements où les Sereer sont bien implantés. Ainsi cinq arrondissements seulement - trois du Sine (Niakhar, Tataguine, Fimela dans le département de Fatick), un du Saloum (Niodior dans les îles) et un autre du Dieguem (Fissel) sont peuplés presque exclusivement par des Sereer (80 à 95% de leur population). Cinq autres arrondissements comptent une proportion de 60 à 79% de Sereer : Diakhao où était pourtant la capitale du Sine, Tiadiaye dans le Dieguem, Ngoye dans le Baol, Gandiaye et Djilor dans le Saloum.

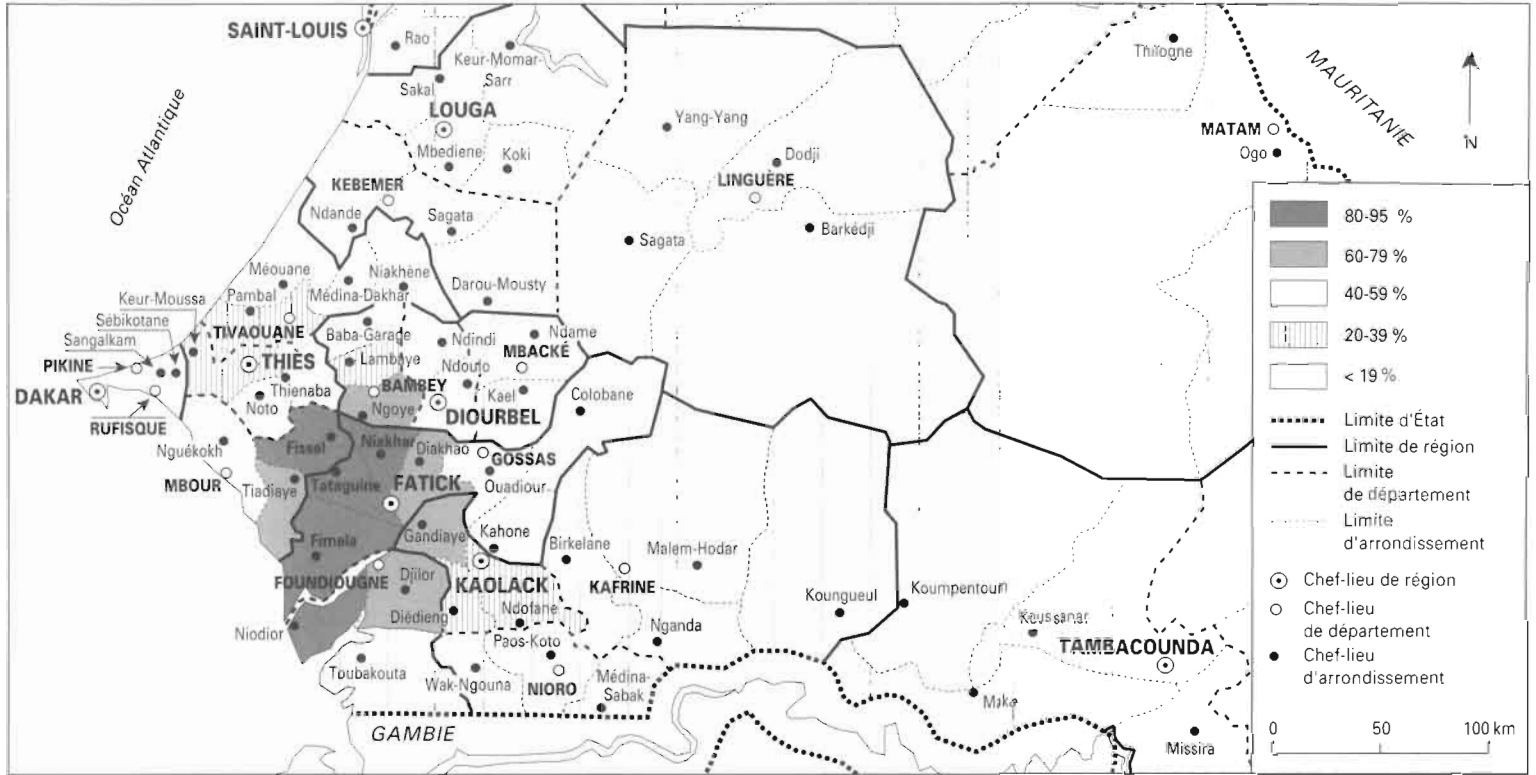
À partir d'enquêtes réalisées de 1966 à 1969, une carte détaillée (fig. 1) a été établie de toutes les implantations rurales, sereer ou non, dans le centre-ouest du Sénégal. Hormis quelques Sereer installés dans d'autres régions du Sénégal, depuis peu, - par exemple près de Saint-Louis, en Casamance, au nord-ouest de la Gambie, dans la région de Tambacounda -, le peuplement sereer était compris dans les limites de la figure 2. À partir d'une très forte concentration, les Sereer ont entrepris leur expansion relative vers le nord et le sud, et surtout vers l'est où ils ne constituent cependant que des îlots. De tous côtés, ils sont encerclés par les Wolofs.



Source : Fond IGN. Auteurs : C. BECKER / V. MARTIN. Dessin : T. SEINE

Figure 1

Les implantations rurales sereer.



Auteurs : C. BECKER / V. MARTIN. Dessin : T. SENE

Figure 2

*Pourcentage des Sereer dans la population totale des arrondissements en 1976.*



Les tableaux précédents et les deux cartes font implicitement référence aux anciens « pays » historiques où les Sereer sont installés depuis des durées variables. Certains de ces pays ont été des lieux d'émigration ou d'immigration, surtout pendant le dernier siècle. L'extension géographique de ces pays est représentée vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle sur la figure 3.

## Les « pays »

Les « pays » historiques qui comptent une population sereer importante sont - outre le Sine - le Baol, les pays sereer du Nord-Ouest et le Saloum.

### LE SINE

C'est un « pays » sereer presque exclusivement peuplé de Sereer et comportant une majorité de villages anciens sauf sur les frontières du Baol, du Dieguem et du Saloum où les terroirs du Sine ont été prolongés au XX<sup>e</sup> siècle. La monarchie *gelwaar*, d'origine mandingue, y a commandé depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, mais s'est « sereerisée » en adoptant la langue sereer et en pratiquant des alliances avec les familles paysannes. Les villages très anciens sont nombreux, avec des commandements diversifiés : chefferies politiques détenues par les descendants des fondateurs, chefferies foncières, chefferies religieuses instaurées à des moments variables de l'histoire des localités. À l'intérieur du Sine, les dispersions sont anciennes : pendant la monarchie *gelwaar*, de nombreux villages ont été créés par des paysans, par des nobles de rang inférieur, par des personnes installées par les souverains. Durant la période coloniale, le Sine a reçu quelques immigrants du Baol et du Saloum, mais a surtout développé son extension vers les frontières, à l'intérieur et au-delà de celles-ci. Au XX<sup>e</sup> siècle, les départs hors du Sine, vers le Dieguem et le Saloum occidental, central puis oriental ont caractérisé les premières décennies. Ensuite les migrations ont été plus lointaines et se sont dirigées surtout vers la ville de Dakar après la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

### LE BAOL

Ce royaume comptait de très vieilles provinces sereer, dont certaines se sont « wolofisées », alors que d'autres ont gardé leur attachement à la langue et à la culture sereer. La monarchie wolof de la dynastie patrilinéaire des Fall a été liée à l'origine à la chefferie paysanne sereer, mais a été par la suite l'agent majeur de la wolofisation progressive de grandes parties du royaume. Ainsi la situa-

tion actuelle se caractérise par une division tripartite du pays : au nord, une zone wolof avec quelques villages anciens d'origine sereer, une partie centrale composée en très grande partie de localités wolofisées au cours des trois siècles derniers, parfois au cours du dernier siècle, et au sud les implantations sereer dont les habitants restent encore fidèles à leur langue et à leur culture. Dans la zone méridionale sereer, on a noté au xx<sup>e</sup> siècle une extension des terroirs vers le sud, avec parfois des installations à l'intérieur du Sine, mais surtout des migrations vers le sud-est, dans les départements de Gossas et de Kafrine, ainsi que vers les confins du Diolof, du Kayor et du Baol.

#### LES PAYS « SEREER » DU NORD-OUEST

Les groupes appelés « sereer » qui vivent aux environs de Thiès sont rattachés indûment aux Sereer d'un point de vue linguistique. Ainsi les *None*, les *Lekhar*, les *Ndout*, les *Palor* et les *Safene* constituent des unités sociales intégrées aux anciens royaumes du Kayor et du Baol, mais surtout caractérisées par leur autonomie, leur repli et leur particularisme linguistique. Cependant, ils évoquent des traditions d'origine qui les rattachent aussi aux Sereer du Sine et du Baol, et leur repli a été relatif, car des migrations anciennes ont été dirigées vers le Cap Vert et le Dieguem. Au xx<sup>e</sup> siècle, les mouvements vers Dakar se sont amplifiés, et la scolarisation assez précoce a été un facteur important de l'exode vers la capitale, et vers les centres secondaires (surtout Thiès, Rufisque, Kaolack) sans que les migrations rurales se développent notablement.

#### LE SALOUM

Ce royaume « pluriethnique » n'est pas sereer : il a été commandé par la dynastie *geluwar* et a abrité des groupes sereer importants, implantés très anciennement aux environs de la capitale - Kahone - et dans les provinces de Gandiaye, Diokoul, Ganiek, Mboudaye, Sélik, Djilor-Djonik, Log, et Gandoun. Dans les autres parties du Saloum, les Wolofs et les Peuls, mais également les Socé et les Toucouleurs, sont installés depuis très longtemps. Au cours du xix<sup>e</sup> siècle, des mouvements de grande ampleur ont modifié la configuration du pays. D'abord les guerres religieuses ont entraîné des exodes massifs, puis de nombreux retours. Les villages centraux sereer se sont repeuplés et ont légèrement agrandi leurs terroirs, avec parfois des créations de nouvelles localités. Mais les immigrations liées au développement de l'économie arachidière se sont affirmées et les villages créés ensuite au xx<sup>e</sup> siècle sont très nombreux, avec des habitants originaires des pays wolofs du nord du Sénégal (Walo,

Gandiolo, Diolof, et même du Baol) et beaucoup de paysans sereer du Sine et du Baol, implantés dans des zones privilégiées (environs de Gandiaye et de Kaolack, anciennes Terres neuves de Kafrine). Ces migrations sereer ont été si fourmies qu'on peut estimer - à partir d'enquêtes détaillées réalisées en 1966/1968 - que les Sereer originaires du Sine ou du Baol représentaient presque la moitié des Sereer du Saloum. Enfin il faut signaler le particularisme des *Niominka* des îles du Saloum dont le dynamisme migratoire est exceptionnel, orienté vers les zones de pêche et de commercialisation des produits de la mer, même au-delà des frontières du Sénégal.

## Les périodes

Les principales étapes du peuplement des pays sereer s'articulent avec les spécificités de chacun de ces grands pays historiques.

### L'ÉPOQUE DES « SOCÉ »

Dans tout le centre-ouest du Sénégal une présence humaine est attestée, plus ou moins forte, suivant les zones et antérieure à l'installation des Sereer. Les traditions orales évoquant les premières fondations signalent fréquemment la rencontre de « Socé » dont les vestiges encore connus aujourd'hui consistent en tumulus de sable, emplacements d'habitat, ruines de puits et amas coquilliers sur l'estuaire du Saloum. Les vestiges funéraires sont particulièrement nombreux aux abords des vallées et de leurs ramifications souvent fossiles, ainsi qu'aux frontières des royaumes historiques peuplés par des Sereer. Cependant, les tumulus d'origine « socé » sont rares chez les Sereer du Nord-Ouest. Au Saloum, ces tumulus prédominent à l'ouest et au centre, mais les monuments mégalithiques, associés souvent aux tumulus, sont très abondants à l'est et au sud-est : la paternité de ces restes n'est pas revendiquée par les ethnies d'aujourd'hui. À l'époque « socé », les ancêtres des Sereer auraient vécu sur le fleuve Sénégal où de nombreux emplacements de villages abandonnés leur sont attribués par les traditions du Fouta : plus de 400 sites ont été recensés, surtout à proximité du fleuve.

La carte générale des sites, publiée dans l'*Atlas national du Sénégal* (VAN CIE, 1977) permet d'apprécier le nombre des sites et monuments protohistoriques antérieurs aux Sereer, qui atteste une occupation humaine dense de nombreux secteurs du centre-ouest du Sénégal. Les sites sont très nombreux aux abords des vallées du Sine, du Saloum et du Tarar, et près des frontières des anciens royaumes historiques (annexe C).

## LES MIGRATIONS SEREER EN PROVENANCE DU NORD

Ces migrations de « Sereer » à partir du Fouta, ayant parfois transité par le Diolof, le Kayor ou le Baol, ont probablement débuté au <sup>x</sup><sup>e</sup> siècle et se sont poursuivies durant deux siècles, voire plus. Les traditions qui évoquent la fondation des villages peuvent fournir dans certains cas des précisions sur les lieux de départ au Fouta, sur les étapes du trajet migratoire du fondateur, sur les familles qui l'ont accompagné. Il ne faut pas imaginer une migration massive qui aurait dirigé d'abondantes populations sereer des rives du Sénégal jusqu'au Baol, au Sine et au Saloum, mais plutôt des migrations progressives, avec des étapes et des scissions, dont les flux se sont prolongés et ont amené une population importante sur les actuels terroirs sereer. Les contacts avec les « Socé » autochtones ont sans doute eu un impact notable sur la constitution des sociétés sereer sur leurs terroirs actuels. La fondation des villages est attribuée au membre d'un patrilignage : c'est encore en général cette famille qui détient aujourd'hui la chefferie. Mais le rôle des matrilignages est également reconnu, car le *tim* du fondateur est bien connu, et la dévolution de la chefferie religieuse et des droits fonciers - au niveau des grands domaines anciens (lamanats) - s'est souvent opérée au sein des familles maternelles.

## LA MIGRATION EN PROVENANCE DU GABOU ET L'AFFERMISSEMENT DE LA DYNASTIE *GELWAAR*

La migration a été dirigée par l'aristocratie mandingue des *Gelwaar* et les villages crôcs se trouvent dans quelques zones privilégiées : Koular, Djonik, environs de Mbissel et pays des *Hirena*, îles et estuaire du Saloum. L'arrivée des groupes conduits par les *Gelwaar* se situe au <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle. La prise du pouvoir par *Maysa Waali Jon Maane* au Sine aurait eu lieu durant la seconde moitié du même siècle, vers 1360, alors qu'au Saloum la dynastie ne s'impose qu'à la fin du <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle avec l'avènement de *Mbegaan Nduur*. Au Baol, les traditions signalent une tentative d'implantation des *Gelwaar* sous le règne de *Mbegaan Nduur* qui aurait commandé le pays avant de laisser le pouvoir à la dynastie Fall. Dans les deux premiers royaumes l'affermissement du pouvoir des *Gelwaar* a signifié une « sereerisation » de ceux-ci, en particulier l'adoption de la langue des paysans sereer qui étaient déjà installés. Il a été lent et se réalisa grâce à une politique d'alliance et de mariages avec les principales familles paysannes. Ainsi le renforcement de l'autorité *gelwaar* s'est traduit par l'instauration de nouveaux commandements territoriaux et de chefferies locales, par la création de nouveaux droits fonciers, et surtout par la fondation de nouvelles

localités par des notables *bii no maad* (« fils de roi » en sereer) qui ne tenaient leur noblesse que de leur père. En revanche, au Baol, les Sereer ont été soit assimilés par les Wolofs, soit sont restés en retrait par rapport à la monarchie des Fall qui commande aussi le Kayor à partir du <sup>xv</sup>e siècle : des structures sociales « égalitaires » y furent maintenues dans les villages du sud du royaume.

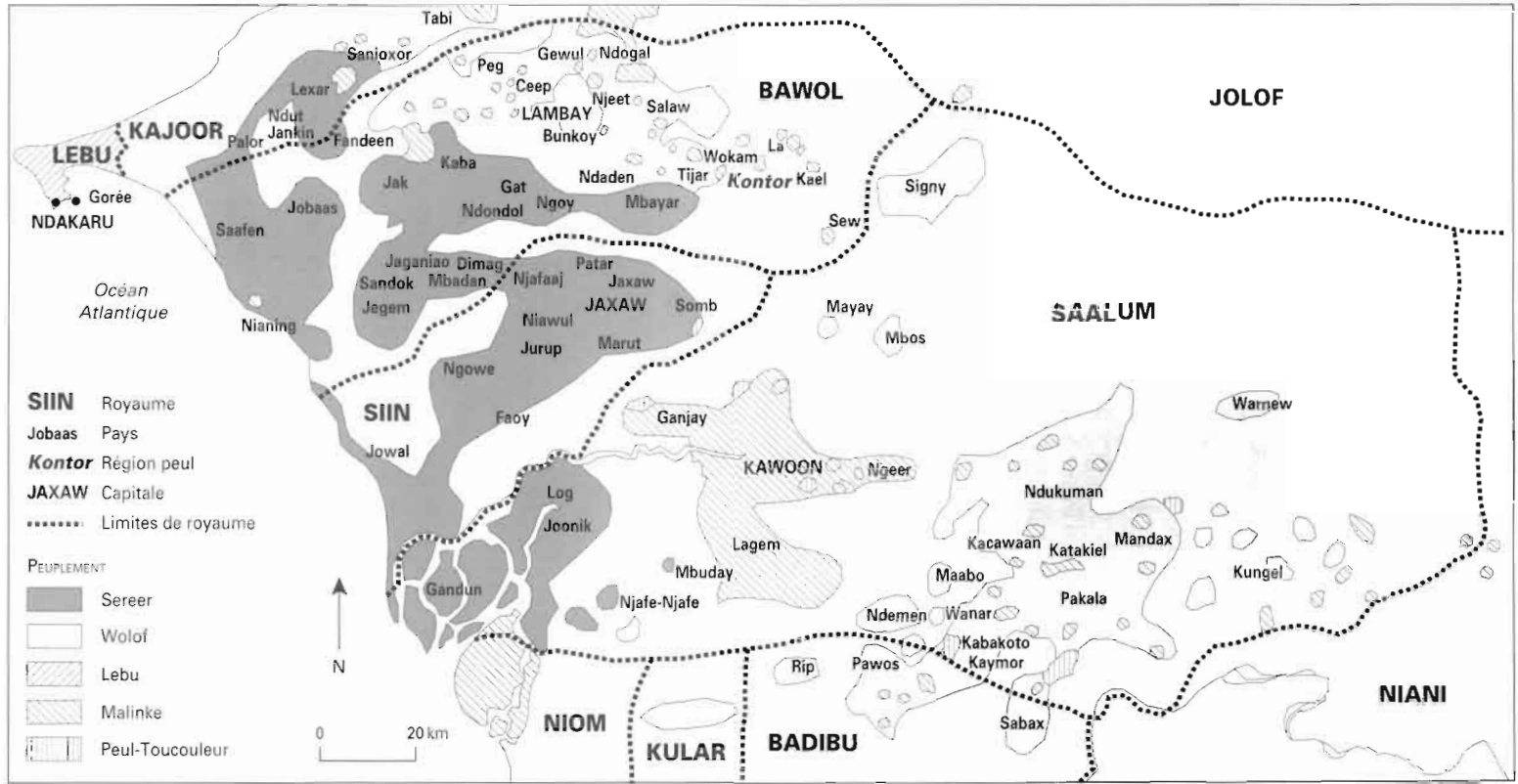
### L'EXPANSION DES FAMILLES NOBLES

Entamée dès la prise du pouvoir par les *Gelwaar*, cette expansion se poursuit pendant toute la période intermédiaire et jusqu'à la conquête coloniale, à l'intérieur des royaumes. Cependant, des localités ont également été fondées par des paysans sereer qui étendaient leurs terroirs et tentaient d'éviter les empiétements des familles nobles accompagnées par leur clientèle. Ces familles, à qui l'on attribue le qualificatif *cedo*, ont joué un rôle important dans l'organisation militaire du royaume et dans le commerce : comme dans les autres royaumes sénégaubiens, les *cedo* ont été fortement impliqués dans les activités de la traite atlantique et ont participé à la dégradation des conditions de vie du paysan en pratiquant des impositions abusives et en entretenant l'insécurité sur les frontières. C'est à partir de la fin du <sup>xvii</sup>e siècle et surtout au <sup>xviii</sup>e siècle que les confins des unités politiques sénégaubiennes ont été vidés de leurs habitants, hormis d'importants villages défensifs, dont la chefferie était confiée à un prince de sang royal et qui comptaient une population préparée aux affrontements avec les guerriers des royaumes voisins.

### LES DYNAMIQUES DE L'ÉPOQUE COLONIALE

À partir du milieu du <sup>xix</sup>e siècle, quand la volonté de conquête territoriale par les Français s'affirme, des dynamiques multiformes et multidirectionnelles s'instaurent. Elles entraînent des changements notables dans la répartition des peuplements sereer.

Durant la seconde moitié du <sup>xix</sup>e siècle, les guerres religieuses concernent les territoires du Saloum, du Rip et du Sine. Elles provoquent de grands bouleversements au Saloum et au Rip où de nombreux villages sereer se déplacent vers le Sine pour y rester plusieurs années ou pour y demeurer définitivement. À partir de 1891 (date de l'établissement du protectorat français), les provinces et cantons coloniaux sont délimités. Les centres administratifs et économiques sont créés : d'abord Foundiougne puis Kaolack et Fatick, les escales autour du chemin de fer et auprès des fleuves Saloum et Sine. Ces centres reçoivent une population importante, provenant du Sine et du Saloum mais également des autres parties du Sénégal. Leur déve-



Source : IGN, Atlas du Sénégal, 1977. Auteurs : C. BECKER / V. MARTIN. Dessin : T. SENE

Figure 3

Peuplement vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

loppement est le corollaire de l'expansion de la culture arachidière, qui attire une main-d'œuvre extérieure considérable et entraîne des mouvements importants à l'intérieur de la région.

Ainsi, dans le Sine on assiste à une extension rapide des terroirs villageois et à la conquête des terres limitrophes par les anciens villages. Dès le début du <sup>xx</sup>e siècle, de nombreux villages aux confins du Sine - vers le Dieguem, le Mbadane, le Baol, le Saloum - sont établis : ces franges conquises se peuplent très vite et les Sereer du Sine y sont souvent en concurrence avec les Wolofs ou les Peuls. Dans le Dieguem ou le Baol, une expansion se produit également autour des vieux villages d'abord, puis en direction de toutes les zones frontalières des royaumes voisins - Kayor, Diolof, Saloum, Sine.

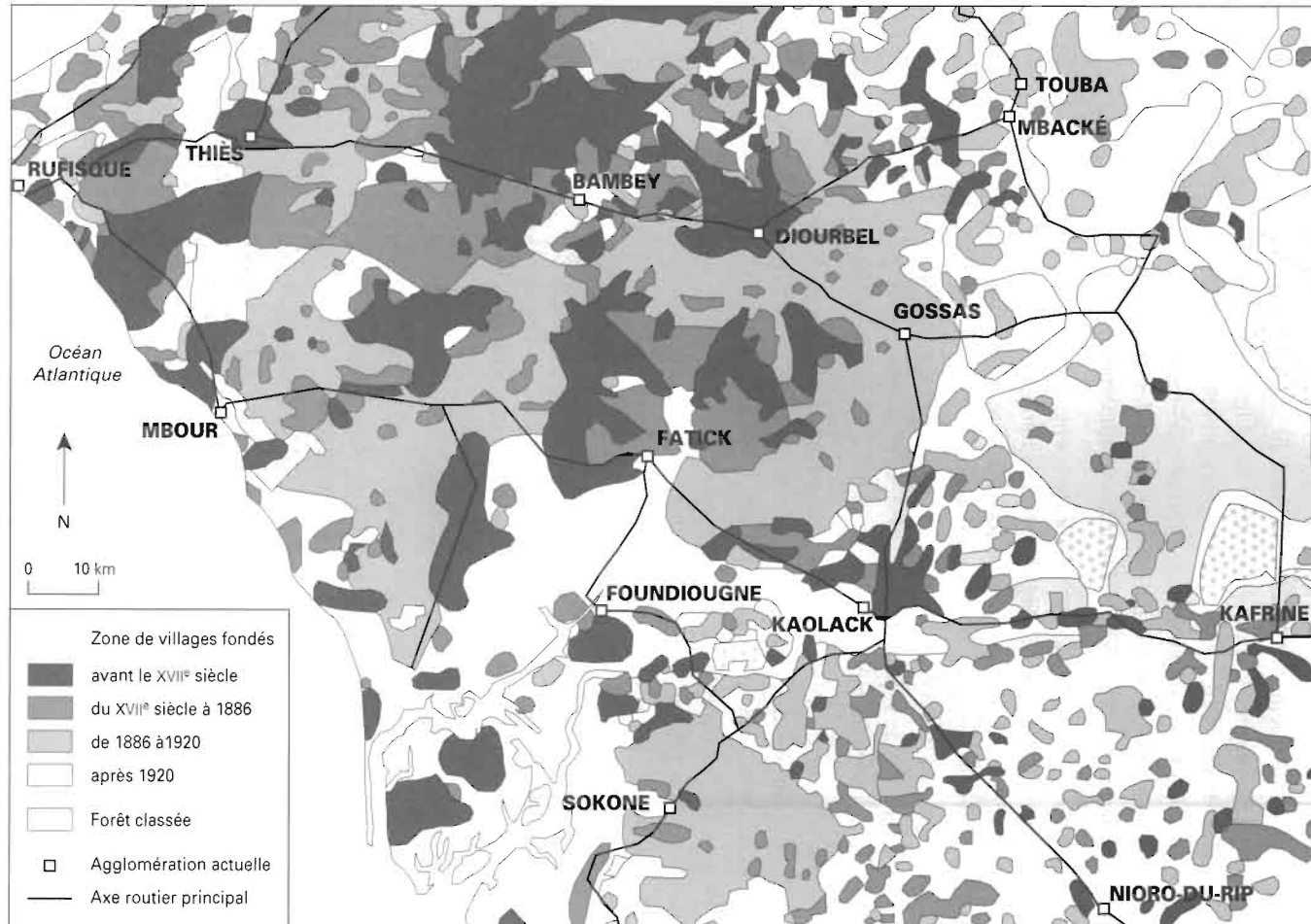
À partir de 1930, le Sine développe les mouvements migratoires vers les zones rurales. Les fortes densités de ce pays alimentent une émigration spontanée, que l'administration coloniale tente de canaliser et d'orienter vers les environs de Kafrine (anciennes Terres neuves). Cette opération a concerné certains cantons du Sine qui ont fourni des migrants (PÉLISSIER, 1966; DU BOIS, 1975). Elle n'a pas entraîné le tarissement des courants migratoires vers d'autres parties du Saloum.

C'est surtout à partir de 1950 que commencent les déplacements des originaires du Sine et du Baol vers les environs de Kaolack et de Gossas, où se créent des quartiers nouveaux à côté d'anciens villages sereer ou wolofs du Saloum. Les migrations rurales des pays sereer densément peuplés du Sine et du Baol s'orientent aussi vers les frontières du Kayor, du Diolof et du Saloum où les implantations se font souvent sous forme de concessions isolées, mais parfois en hameaux dispersés.

Après la Deuxième Guerre mondiale débutent également les migrations urbaines pour lesquelles Fatick, Thiès et Kaolack ont joué un rôle de relais : ces mouvements se dirigent principalement vers la capitale de l'AOF, Dakar, qui accueille de nombreux migrants dans des quartiers privilégiés où les Sereer se regroupent (MARTIN, 1962). Ils se généralisent très rapidement, les filles se déplacent à un âge bien plus jeune que les garçons. Les villes secondaires reçoivent également des groupes sereer plus ou moins importants.

Ces étapes de l'histoire du peuplement sont illustrées partiellement par les figures 3 et 4 qui présentent l'ancienneté des implantations villageoises dans le Centre-Ouest sénégalais et montrent le contraste entre les zones à vieux terroirs sereer et celles de migrations relativement récentes.

La figure 3 représente la situation des peuplements vers le milieu du <sup>xix</sup>e siècle, en laissant apparaître les vides des zones frontalières entre les entités politiques précoloniales, ainsi que des répartitions ethniques qui se modifieront quelque peu ensuite.



Auteurs : C. BECKER / V. MARTIN. Dessin : T. SENE

Figure 4

*Le peuplement du Centre-Ouest sénégalais.*



La figure 4 restitue l'ancienneté de fondation des villages. De grandes plages de villages anciens dominent dans le Sine et dans le Baol, alors que dans le Saloum, les vieilles localités représentent plutôt des enclaves entourées depuis le début de la période coloniale par des implantations nouvelles, originaires du nord du Sénégal. Ces deux figures seraient à comparer à une figure générale qui retiendrait en plus le critère de l'appartenance ethnique du fondateur. Elles devraient surtout être mises en relation avec une carte fine des densités démographiques, pour mesurer combien les anciens centres et les plus vieilles aires de peuplement gardent des fortes densités, bien qu'elles aient été, dans une large mesure, pourvoyeuses des migrations qui ont assuré le peuplement des régions colonisées durant la période coloniale.

Sur ces figures apparaissent nettement la progression du peuplement vers l'est et le sud pendant le xx<sup>e</sup> siècle, le repeuplement des anciennes zones de frontière entre les royaumes précoloniaux, ainsi que les contrastes entre le Baol et le Sine (pays aux terroirs anciens prédominants) et le Saloum où les migrations du xx<sup>e</sup> siècle ont entraîné des modifications notables dans la répartition et la structure des peuplements. À partir de la figure 3, se déduisent également ces dynamiques qui ont entraîné le repeuplement de toutes les marges frontalières des royaumes précoloniaux, abandonnées à l'époque de la traite négrière en raison de leur insécurité.

## LE SINE ET LA DYNAMIQUE DE SES PEUPEMENTS

---

Les étapes du peuplement du Sine sont semblables à celles des autres régions sereer. Cependant, quelques particularités caractérisent le Sine qui constitue le cœur du pays sereer parce que les migrations les plus importantes y ont abouti et que de nombreux migrants en sont partis au cours de l'histoire. C'est aujourd'hui la seule région dont le peuplement est presque exclusivement sereer. Les localités anciennes y sont nombreuses et parmi les plus vieilles : celles créées par les paysans de la vallée du Sénégal ou par les chefs paysans (*jaraaf*) et celles fondées par des membres de la dynastie *gehwaar* ou leurs compagnons. Les localités implantées par les nobles *doomi buur* fils de rois sont plus récentes.

La carte des fondations de villages peut être complétée pour le Sine et l'arrondissement de Niakhar en particulier, par des données plus précises sur les fondateurs, l'ancienneté de la création et

le groupe statutaire des habitants. Dans l'arrondissement de Niakhar, les villages anciens fondés par des paysans sont les plus nombreux (annexe D). Cependant les fondations par les *doomi buur* - fils de roi - y ont une importance réelle.

Comme pour les autres pays sereer, l'histoire des peuplements dans le Sine comportent plusieurs grandes périodes. Elles présentent des caractéristiques communes avec les pays sereer voisins, mais aussi des particularités dont la plus évidente est une densité très forte atteinte dès le début du <sup>xx</sup>e siècle.

### *L'époque socé*

On remarque une densité forte de l'occupation aux confins du royaume du Sine surtout, avec des concentrations importantes de tumulus aux alentours des vallées fossiles. Les sites comportant ces monuments funéraires - les plus spectaculaires - sont à mettre en relation avec d'autres restes comme des ruines de puits ou des emplacements de villages à propos desquels la tradition orale fournit parfois des renseignements sur les auteurs des vestiges et sur la rencontre des proto-peuplements avec les migrants sereer du Fouta. Malgré l'intérêt des données de la tradition orale, la question de l'identité des premiers occupants n'est pas bien résolue dans le Sine, mais on peut supposer que des brassages culturels intenses ont eu lieu à cette époque, entre des peuplements autochtones et des peuplements rattachés aux anciens empires du Ghana et du Mali. La désignation « socé » fait référence à des origines mandingues et laisse supposer, comme dans les pays voisins du Baol, du Dieguem, du Kayor et du Diolof, que les grands empires soudanais étendaient leurs influences culturelles, sinon leurs commandements territoriaux, jusqu'aux pays côtiers de la Sénégambie. Pour le Sine, l'implantation de ces peuplements a été très importante aux confins de ce qui deviendra le royaume de ce nom, près des vallées fossiles afférentes aux fleuves Sine et Saloum.

### *Les migrations du Fouta*

Les traditions de plusieurs villages du Sine précisent les provenances septentrionales des ancêtres en citant des villages actuels du Fouta d'où sont venus les fondateurs. L'origine des Sereer du Sine est surtout septentrionale dans la plupart des provinces, sauf dans le pays *birena*. Les migrations se sont déroulées par étapes et des liens se sont créés et maintenus entre les divers pays sereer, même si les contours de groupes particuliers se sont affirmés (*nia-*

*woul, ndiafadj, singandoum, birena* pour le Sine). Les influences des premiers occupants qualifiés de Socé sur les Sereer ont été remarquables et des traits culturels ont été adoptés dans le Sine après l'arrivée des migrants du Fouta.

## **L'arrivée des Gelwaar**

Diverses fondations de villages sont revendiquées par les *Gelwaar* ou les compagnons des *Gelwaar* dont la migration provient du sud-est et a connu des dispersions à travers plusieurs royaumes sénégalais au nord de la Gambie (Niomi, Badibou, Niani, Wouli, Saloum, Koular). Comme dans l'arrondissement de Niakhar, les fondations restent cependant attribuées plus fréquemment aux nobles *doomi buur* qu'aux *Gelwaar* eux-mêmes.

## **La monarchie avant la colonisation**

La prise de pouvoir est lente et la dynastie ne peut s'intégrer que par alliances avec des familles paysannes. Les intermèdes de règnes non *gelwaar* soulignent le poids de la paysannerie sereer et la prépondérance des origines septentrionales. Par ailleurs dans le Sine, l'organisation socio-politique reconnaît des pouvoirs importants aux chefs des paysans, les *jaraaf*, dont les représentants ont un rôle déterminant dans la désignation des souverains. La « sereerisation » de l'aristocratie *gelwaar* s'opère en liaison avec la constitution de deux groupes sociaux nouveaux, à côté des paysans :

les nobles *bii no maad*, descendants de rois, qui représentent une noblesse secondaire ;

les *cedo* guerriers, dont les origines peuvent être sereer ou étrangères, par exemple dans le cas des captifs faits lors des guerres, à l'époque de la traite des esclaves.

Ces deux groupes développent des stratégies de peuplement qui entraînent un morcellement des grands villages d'origine et la création de nombreuses nouvelles localités. Ils élaborent aussi des stratégies foncières, en obtenant la délimitation de droits fonciers concurrents des anciens droits lamanaux, qui étaient surtout des droits de feu fixés lors de l'arrivée des Sereer du Fouta et avant l'avènement de la monarchie *gelwaar*. Néanmoins, la résistance des familles paysannes a permis de maintenir une prédominance foncière des lignages connus comme les plus anciennement implantés.

## *L'époque coloniale*

La pression foncière devient extrêmement forte, comme le soulignent les chiffres de population du début du siècle. Les faits notables sont :

l'existence de grosses agglomérations qui sont encore regroupées lors des premiers comptages administratifs, bien que l'essaimage, provoqué par le manque de terres, ait déjà commencé un peu avant le début du <sup>xx</sup>e siècle ;

l'imbrication des mouvements vers le nord et l'ouest des originaires du Sine et de ceux concurrents du Baol et du Dieguem vers le Sine ;

l'empreinte des grands lamanes qui reste encore forte dans les terroirs les plus anciens et qui règle les stratégies d'extension des domaines de culture vers les confins inoccupés du royaume.

### RÉOCCUPATION DES FRANGES DU SINE ET AUTONOMISATION PROGRESSIVE DES VILLAGES

La conquête coloniale a eu comme conséquences importantes la réoccupation des franges du royaume, ainsi que l'autonomisation progressive des villages. Ainsi les quartiers ou hameaux de culture, proches des villages d'origine, se constituent en villages, ce qui entraîne une stabilisation des hommes et des redélimitations des contours de terroirs villageois. Les liens entre les villages d'origine et les hameaux fondés restent étroits

L'extension vers les frontières du Baol au nord et du Dieguem à l'ouest se fait parfois en concurrence avec les originaires des pays voisins, d'où la création de nouvelles localités au peuplement d'origines variées. Des modifications interviennent au niveau des droits fonciers dans ces villages où les droits acquis par défrichage prennent une importance très grande au détriment des droits lamanaux anciens.

L'émancipation des captifs et les départs de familles captives, en particulier vers les centres urbains, constituent un phénomène très important mais encore peu étudié. Or au début du <sup>xx</sup>e siècle, surtout à partir de 1904 lorsque la politique coloniale a fortement insisté pour rendre effective la suppression de l'esclavage - avec des résultats très mitigés -, des départs nombreux d'anciens captifs ont été enregistrés dans le Sine et ont modifié la configuration de la société sereer. Les mouvements des anciens captifs vers les escales et les nouveaux centres urbains sont signalés par de nombreuses traditions. Ils auraient bouleversé les rapports socio-économiques traditionnels, laissant les paysans sereer face à une aristocratie privée d'une main-d'œuvre qui était autrefois à son service.

## LES MIGRATIONS VERS LES FRONTIÈRES DU SINE

Les migrations se dirigent vers les frontières éloignées du Sine, en particulier vers les confins du sud-ouest et du sud-est, aux frontières des arrondissements de Fimela et de Tiadiaye, ainsi que de Diakhao et de Gandiaye.

Il s'agit de mouvements originaux : des zones surpeuplées du Sine partent des familles qui s'installent sur des terres non ou peu exploitées, sur lesquelles s'exerce l'autorité d'un lamane sereer. Mais l'intervention des chefs de canton est fréquente pour favoriser la venue de nouveaux exploitants dans leur canton et régler les problèmes en accordant par exemple des autorisations d'installation. La participation est inégale selon les villages d'origine : assez faible à Ngayokhem et Niakhar, plus forte à Toukar, Dioline et Diarère, forte à Diakhao. Des inégalités notables interviennent selon les groupes sociaux, avec une propension à la mobilité peut-être plus forte chez les *bii no maad*. Les nouvelles localités regroupent des originaires de villages très divers, même si des hameaux sont plutôt habités par des familles venues du même endroit. Il s'agit de quartiers d'abord rattachés à un village plus ancien, qui acquièrent rapidement une autonomie, avec leur reconnaissance comme village administratif. La conquête des terres s'opère à la frontière du Sine, du Dieguem et surtout du Saloum.

### LA PARTICIPATION À LA MIGRATION DIRIGÉE VERS LES « ANCIENNES TERRES NEUVES »

Ce mouvement dirigé a concerné un groupe de villages fondés dans les années trente et visait à « décongestionner » le cœur du Bassin arachidier. La participation a été peu enthousiaste et les procédures de recrutement des « volontaires » ont été laissées à la discrétion des chefs de canton qui ont sélectionné des migrants dans des villages et des familles ou des groupes statutaires particuliers.

Les récits recueillis à propos de ces migrations attestent des difficultés de cette opération et montrent des participations inégales par zones du Sine et par groupes statutaires. À cet égard, l'origine géographique des chefs de concession dans les localités de Kafrine, ainsi que les répartitions par groupes statutaires sont significatives. Cette migration dirigée a suscité des oppositions dans la mesure où les recrutements ont été effectués par l'intermédiaire des chefs de canton, dont certains ont utilisé des méthodes arbitraires, aboutissant parfois à une participation exclusive des membres de certains groupes statutaires.

## LES MIGRATIONS VERS LE SALOUM À PARTIR DE 1945-1950

Les origines se situent après la Seconde Guerre mondiale. Des Sereer se concentrent aux environs de Kaolack qui est alors la seconde ville du Sénégal et attire les migrants du fait de son importance économique. Les villages d'origine des migrants se situent surtout dans les secteurs de Diohine, Toukar, Diarère, Niakhar. Les quartiers créés à proximité d'anciennes localités du Saloum sont composites. Les migrants entretiennent des relations avec la ville même de Kaolack, pour y exercer diverses activités; dans cette ville viennent parfois s'installer des membres de la famille, ou résider des élèves pour les études secondaires ainsi que des jeunes à la recherche de travail.

### LES ORIGINES DES MIGRATIONS URBAINES

La réorientation des flux migratoires des Sereer vers la ville est notable, peut-être moins ancienne et importante que pour d'autres ethnies, mais elle est devenue caractéristique et porteuse de changements. Elle serait à la source de phénomènes nouveaux de wolofisation et se traduirait par une diminution sensible, d'un recensement à l'autre, des ressortissants de l'ethnie sereer et des locuteurs de la langue sereer.

La Petite côte et, d'une manière générale, les groupes sereer christianisés se sont engagés plus tôt dans les migrations, malgré les réticences des autorités religieuses. Ainsi Joal, Fadiouth, Palmarin, Mbodiene, ont participé aux mouvements migratoires dès la fin de la Seconde Guerre. Un peu plus tard dans les années cinquante, les Sereer des environs de Fatick, des arrondissements de Tataguine et Fimela s'engagent dans le mouvement, mais tous les jeunes ne sont pas migrants. Ailleurs, les effets d'entraînement jouent plus lentement. En 1967-1968, le mouvement migratoire reste alors très inégal par sexe et par arrondissement (annexe E) : pour l'ensemble du Sine, 41% des villages envoient toutes leurs jeunes filles en ville, mais cette moyenne est dépassée nettement à Fimela (69%) et à Tataguine (55%), légèrement à Niakhar (43%), alors que Diakhao (21%) ne participe que faiblement aux migrations. En revanche, seulement 17% des villages du Sine envoient tous les jeunes hommes en ville, Fimela seul dépassant largement ce pourcentage (40%), Tataguine légèrement (19%); par contre Niakhar (14%) et Diakhao (10%) restent peu concernés. Cette situation à la fin des années soixante laisse déjà apparaître, en fait, les effets des premières graves crises de production et de subsistance qui vont se multiplier dans la décennie suivante et entraîner la généralisation des migrations vers la ville.

Les données du recensement de 1988 confirment la forte progression et la généralisation de ces départs vers la ville. Elles suggèrent des modifications notables au cours des dernières années et un mouvement significatif pendant les trois décennies passées, au cours desquelles les Sereer se sont dirigés surtout vers la capitale. Cependant, dans le Sine même, la situation demeure semblable à ce qu'elle est depuis des siècles et reste caractérisée par la prédominance sereer. Les pourcentages des Sereer sont relativement stables et le département de Fatick, hormis la commune de Fatick et de rares localités de l'arrondissement de Fimela et de Diakhao, est quasiment en situation mono-ethnique.

Néanmoins, les chiffres de 1988 (tabl. v) indiquent que l'urbanisation des Sereer s'est accentuée et que les migrations se sont développées considérablement, avec sans doute une dominante urbaine, mais aussi avec une variante rurale (Terres neuves du Sénégal oriental). Ces traits apparaissent nettement à travers le taux d'accroissement du département de Fatick et dans les chiffres de l'urbanisation des Sereer, qui traduisent surtout l'attraction exercée par la capitale sur les originaires des vieux pays.

Départements	Fatick	Kaolack	Gossas	Fou-diougne	Nioro	Kafrine	Total
1976							
% rural	19,18	13,27	13,70	11,37	15,08	27,40	100
% urbain	6,32	64,70	11,66	5,36	4,97	6,99	100
Total	17,10	21,72	13,35	10,44	13,39	24,00	100
1988							
% rural	17,23	12,94	12,88	12,00	16,25	28,70	100
% urbain	7,89	65,15	9,51	5,10	5,08	7,27	100

Tableau v

*Pourcentage des départements du Sine-Saloum dans la population rurale et urbaine en 1976 et en 1988.*

## LE SINE ET SES CARACTÉRISTIQUES SOCIOLOGIQUES

À partir de l'ensemble du Sine, l'analyse est affinée sur la zone de Niakhar, où sont réalisées depuis une trentaine d'années des enquêtes socio-démographiques approfondies, sous la direction de Pierre Cantrelle puis de Michel Garenne.

# *L'organisation socio-politique et administrative*

## LES UNITÉS PRÉCOLONIALES

La maison (*mbind*) désigne l'unité d'habitat familial qui est commandée par un aîné de la famille. Contrairement à d'autres pays sereer, dans le Sine et en particulier dans ses arrondissements centraux de Diakhao et Niakhar, la taille des concessions est relativement faible : c'est sans doute une conséquence de l'organisation sociale plus hiérarchisée et diversifiée, avec des familles nobles et des familles dépendantes, dans le contexte d'un double système d'ordres et de castes qui est un peu moins affirmé que chez les Wolofs voisins. Au sud du Sine et dans les îles du Saloum, où la stratification sociale est peu marquée, la taille des concessions reste très grande. Ailleurs, la taille est à peu près identique par groupe statutaire.

Le quartier individualisé (*ndik*) correspond souvent à un regroupement de concessions selon le groupe statutaire, parfois par familles. Il se caractérise par un large degré d'autonomie qui se manifeste à l'occasion des cérémonies traditionnelles (cultes agraires, rites d'initiation) et se traduit par la présence d'un chef reconnu, en général un descendant patrilinéaire ou matrilinéaire du fondateur du quartier. La famille du fondateur peut être détentrice de droits fonciers ou religieux qui dépassent les limites du quartier et parfois même du village.

Le village (*saate*) représente une unité de taille très variable, allant du simple hameau à un groupe ou une nébuleuse de quartiers bien caractérisés. Il se trouve que la quasi-totalité des chefferies de villages ont été détenues durant cette période — et même après — par les descendants patrilinéaires des fondateurs, malgré le caractère bilinéaire de la société sereer.

Le « pays » ou la province regroupe un ensemble de villages qui entretiennent des liens historiques profonds : origines communes, fondateurs de la province identifiés ou détenteurs de droits fonciers, religieux, politiques reconnus par une antériorité de l'ancêtre de tel village. Une dualité intervient entre :

1. les « pays », regroupement de localités et familles sereer paysannes ;
2. les « provinces », groupe de villages commandés par un dignitaire désigné par le souverain du royaume dans une famille noble qui s'enracine dans la province.

Les premiers se caractérisent par une multiplicité de pouvoirs, surtout religieux et fonciers ; ce sont des unités à l'intérieur desquelles se réalisent la plupart des échanges matrimoniaux. Les



secondes représentent des entités socio-politiques où ont cohabité et se sont parfois affrontés les pouvoirs des chefferies nommées par le souverain du royaume et les détenteurs de droits fonciers et religieux plus anciens.

Le royaume (*saax*) est l'ensemble des villages et des divisions qui sont soumises à l'autorité du souverain (*maad*) désigné par les représentants des divers groupes statutaires. Ceux-ci reconnaissent néanmoins la prépondérance des anciennes familles paysannes dans le processus de désignation du roi, et choisissent le souverain dans la lignée maternelle *gelwaar* d'origine mandingue. La royauté est cependant sacralisée et les pouvoirs du souverain sont prépondérants.

## LES UNITÉS COLONIALES

Les autorités coloniales ont tenu compte des anciennes divisions, tout en essayant de réduire le prestige du roi. Elles interviennent après une période d'exacerbation de conflits internes durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, avec des luttes entre les trois familles paternelles, Ndiaye, Faye et Diouf, et leurs branches éligibles. Ainsi au XX<sup>e</sup> siècle, les familles qui se trouvent à la tête des villages ou des provinces adoptent des attitudes diverses face au pouvoir colonial. Des familles qui donnent des gages à l'administration coloniale accèdent au commandement des cantons.

Outre les anciennes unités qui demeurent, apparaissent de nouvelles unités qui recourent parfois les premières : le canton, la subdivision et le cercle.

### Les cantons

Leur délimitation s'opère assez tôt et s'effectue en tenant compte des groupements antérieurs de villages ou de familles et de liens historiques anciens. Après quelques hésitations, la reconnaissance de l'autorité du roi sur l'ensemble des cantons fut remise en cause et l'administration coloniale préféra ramener son commandement au seul canton de Diakhao.

### La subdivision et le cercle

Des oscillations se manifestent entre le maintien d'un grand cercle et une multiplication des subdivisions à l'intérieur du Sine-Saloum. Le transfert du chef-lieu de cercle de Foundiougne, choisi en premier, vers Kaolack a contribué fortement à faire de cette ville le cœur du Bassin arachidier. Le rôle de Fatick restera secondaire malgré des tentatives et des possibilités réelles.

À l'indépendance, le Sine-Saloum représente la région rurale la plus peuplée du Sénégal, divisée en six départements qui comptent chacun trois ou quatre arrondissements. Pour la création de ces derniers, on a tenu compte de faits historiques. Au Sine, on n'opère qu'un regroupement des cantons, deux d'entre eux formant un nouvel arrondissement. L'organisation des villages n'est pas modifiée, et l'on conserve les mêmes localités, sans en supprimer et sans en créer de nouvelles. Des regroupements ont toutefois été effectués autour de villages possédant un *secco*<sup>2</sup> arachidier et d'autres équipements sociaux (école, dispensaire), mais les chefs de ces villages-centres n'ont pas été investis d'autorité sur les villages voisins qui sont en général moins peuplés.

À partir de 1976, une réforme administrative crée les communautés rurales, au nombre de trois ou quatre par arrondissement. Ces entités, groupant une population assez importante allant de 15 à 25 000 personnes, désignent des conseillers responsables et pourvus de prérogatives de gestion.

Le tableau vi relatif aux villages et quartiers du Sine montre des particularités : le village représente souvent une unité simple dans les arrondissements de Diakhao et de Fimela, alors qu'à Niakhar et à Tataguine la dispersion des quartiers est davantage la règle. À des zones où le village est un regroupement de concessions, avec parfois quelques concessions isolées en « brousse » (*pint a kob*) s'opposent d'autres où le village est constitué de plusieurs quartiers groupés et dotés d'une certaine autonomie ainsi que des quartiers aux maisons bien plus dispersées. Ces particularités sont un héritage évident de l'histoire et traduisent aussi des spécificités anciennes au niveau de l'organisation sociale, familiale et politique.

Dans la zone d'étude de Niakhar, le nombre de quartiers par village est parmi les plus élevés. À une majorité de vieux villages, aux quartiers bien individualisés, s'ajoutent les localités fondées à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, où les concessions rattachées aux divers quartiers sont bien plus dispersées.

### *Les familles : patrilignages et matrilignages*

Le fonctionnement de la société sereer est caractérisé par la bilinéarité, l'individu se rattachant obligatoirement à un patrilignage et à un matrilignage. Le nombre de ces familles n'est pas très élevé : aussi bien pour les patronymes (*sim*) que pour les matronymes (*tim*), une trentaine de noms sont portés par la quasi-totalité des personnes.

2. *Secco* est le terme désignant un entrepôt destiné à stocker les graines d'arachide (semences, récoltes), voire les engrais et le matériel agricole. C'est aussi le lieu où s'effectuent après l'indépendance une grande partie des opérations de commercialisation de l'arachide. Dans le langage courant, le *secco* désigne aussi un groupe de villages « polarisés » autour de ce centre de production et de collecte arachidière.

Tableau vi

Nombre de quartiers  
par village dans  
les communautés  
rurales et  
les arrondissements  
du Sine.

Arrondissement	Communautés rurales	Quartiers	Villages	Moyenne
Diakhao	Diakhao	104	29	3,6
	Diaoulé	66	27	2,4
	Mbélakadio	64	17	3,8
	Ndiob	56	17	3,3
	<i>Total Diakhao</i>	290	90	3,2
Fimela	Diofior	21	11	1,9
	Fimela	26	15	1,7
	Loul	74	14	5,3
	<i>Total Fimela</i>	121	40	3,0
Niakhar	Ngayokhem	112	18	6,5
	Niakhar	118	29	4,1
	Patar	104	18	5,8
	<i>Total Niakhar</i>	334	65	5,1
Tataguine	Diarère	123	23	5,3
	Diouroup	47	9	5,2
	Tataguine	87	15	5,8
	<i>Total Tataguine</i>	257	47	5,5

Deux publications antérieures (BECKER *et al.*, 1982 a et b) ont fourni les répartitions de ces familles dans les pays sereer et suivant les groupes statutaires, avec en particulier les résultats obtenus dans le Sine. Dans ce pays, existent 110 patronymes parmi les 174 connus dans l'ensemble des pays sereer. Dans la zone de Niakhar, le total est un peu inférieur à celui du Sine, et certains noms très rares ont été recensés : il s'agit souvent de personnes dont les ancêtres ne sont pas originaires de la zone, et qui souvent n'étaient pas sereer. Une quarantaine de patronymes du Sine n'y sont pas représentés. Ces traits originaux peuvent être expliqués à l'aide des traditions qui soulignent le lien de certains noms avec de petits groupes de villages.

Les familles maternelles (*tim*) connues dans le Sine sont moins nombreuses que les familles paternelles. Sur les 140 *tim* trouvés chez les Sereer, 66 seulement ont été recensés dans le Sine au niveau des chefs de concession. Au niveau des individus, dans la zone de Niakhar, l'éventail est identique - 63 *tim* en 1991 -, mais avec beaucoup de noms qui ne sont portés que par un ou quelques individus et qui, de ce fait, ne sont pas caractéristiques. Comme pour les 30 premiers patronymes, les 30 premiers matronymes sont portés par environ 97% de la population.

Il ne faut pas considérer les matrilignages comme des unités maximales et figées. Comme pour les patrilignages, leur histoire est marquée par des évolutions et produit des scissions successives au sein des lignages. Ainsi les segments deviennent des unités plus restreintes au sein desquelles s'opèrent les processus

sociaux, politiques et économiques de production et de reproduction. C'est pourquoi il est nécessaire d'affiner les analyses et de considérer les lignages au niveau où ils déterminent l'appartenance à des groupes sociaux cohérents.

## *Les groupes statutaires*

Contrairement à d'autres pays sereer, l'organisation socio-politique du Sine se caractérise par l'existence de nombreux<sup>3</sup> groupes statutaires. Les tableaux suivants n'ont retenu que les catégories principales qui définissent la place des individus dans la société. Une analyse plus détaillée soulignerait davantage la complexité de l'organisation et indiquerait les principes de hiérarchisation à l'œuvre dans la société sereer. En effet, chez les Sereer le statut de l'individu n'est pas défini exclusivement et définitivement par la naissance, même si l'hérédité intervient en bonne place pour donner un rang social.

En retenant par commodité et pour des raisons aisément justifiables les grandes catégories indiquées par le tableau VII, des différences notables apparaissent entre les parties ou les « pays » composant le Sine.

Ainsi dans certaines parties de cet ancien royaume le système social est très égalitaire (comme au Baol décrit par J. M. GASTELLU), tandis que les parties centrales et surtout les environs de la capitale de Diakhao et des chefferies de province - comme Diohine, Diarère, Niakhar par exemple - comportent une proportion notable de membres de catégories « socio-professionnelles » ou de dépendants de l'aristocratie. Signalons que les définitions ne sont pas toujours aisées et que les déclarations individuelles sont souvent sujettes à caution dans le Sine comme ailleurs : ainsi les captifs sont difficilement déclarés et une catégorie importante comme celle des *cedo* peut désigner soit de véritables nobles (*doomi buur*), soit leurs dépendants.

Dans la zone de Niakhar-Diohine, (tabl. VIII et annexe F), les répartitions par groupes statutaires n'ont changé que très faiblement au cours des dernières décennies ainsi que le montrent les résultats du recensement effectué en 1967 et de celui mené en janvier 1991. Les proportions sont légèrement différentes entre la communauté rurale de Ngayokhem et le secteur de Diohine. Cependant, ces chiffres globaux ne révèlent qu'imparfaitement les situations réelles au niveau des villages et ne se comprennent qu'à la lumière de l'histoire des familles et des implantations humaines.

3. Une présentation détaillée des catégories utilisées pour distinguer les différents groupes statutaires connus dans la société sereer a été proposée dans une étude de BECKER *et al.* (1982 a et b).

Tableau VII-a

La stratification sociale.  
Répartition des chefs de concession par groupe statutaire et par arrondissement au Sine, en 1967 (effectif).

Groupe statutaire	Diakhao	Niakhar	Tataguine	Fimela	Sine
Paysan, jaraaf	1 105	1 497	1 459	1 344	5 405
Doomi buur	654	631	324	46	1 655
Saañit, palefrenier	34	139	110	54	337
Captif, farba	361	159	40	14	574
Griot	182	170	146	45	543
Forgeron	110	78	62	37	287
Cordonnier	36	7	5	7	55
Lawbe	25	8	16	-	49
Naar	47	-	-	-	47
Total	2 554	2 689	2162	1 547	8 952

Tableau VII-b

La stratification sociale.  
Répartition des chefs de concession par groupe statutaire et par arrondissement au Sine, en 1967 (pourcentage).

Groupe statutaire	Diakhao	Niakhar	Tataguine	Fimela	Sine
Paysan, jaraaf	43,26	55,67	67,48	86,88	60,36
Doomi buur	25,61	23,47	14,99	2,97	18,37
Saañit, palefrenier	1,37	5,17	5,09	3,49	3,80
Captif, farba	14,13	5,91	1,85	0,91	6,28
Griot	7,13	6,32	6,75	2,91	6,24
Forgeron	4,31	2,90	2,87	2,39	3,19
Cordonnier	1,41	0,26	0,23	0,45	0,63
Lawbe	0,98	0,30	0,74	-	0,60
Naar	1,84	-	-	-	0,53
Total	100	100	100	100	100

Tableau VIII

Répartition de la population par groupe statutaire pour la zone de Niakhar-Diohine.

Groupe statutaire	Nombre	%
Paysan, jaraaf	17 560	69,3
Doomi buur	3 624	14,3
Captif, farba	202	0,8
Saañit, palefrenier	1 440	5,7
Griot	1 616	6,4
Forgeron-cordonnier	423	1,7
Lawbe	229	0,9
Naar	54	0,2
Jarga	194	0,7
Total	25 342	100

## L'organisation foncière

Les droits fonciers anciens correspondent à des droits établis dès l'installation des Sereer. On évoque à leur sujet des droits de feu antérieurs à l'établissement de la monarchie *gelwaar*. Des transfor-

mations sont sans doute intervenues sous la dynastie mais, malgré les redécoupages et la superposition de droits nouveaux, les principaux lamanats sont restés d'abord transmis dans des matrilineages, puis dans des familles paternelles liées à l'aristocratie. Une évolution s'est également dessinée à propos des droits d'usage : les régimes patrilinéaires se sont imposés plus que les usages matrilineaires. À l'intérieur du Sine, les principaux lamanats couvrant un terroir plus vaste que celui occupé par le village sont encore matrilineaires. Cependant, des relevés à l'échelle villageoise font apparaître une prédominance des patrilignages.

Plusieurs types de droits sont cités : les lamanats d'origine, les grands droits de feu et les lamanats attribués par la monarchie.

#### LES LAMANATS D'ORIGINE

Trois grands lamanats couvraient l'ensemble du Sine. Ils étaient très vastes et leurs détenteurs portaient les titres de : *Lam Songo* nommé aussi *Jarno Juwala* (résidant à Palmarin), *Jeeme Fajal*, et *Wal Saatim Ndoq* (DIOUF, 1972). Ces droits n'ont pas pu être maintenus et les familles sereer ont réalisé, sur les vastes espaces concernés, des redélimitations par droit de feu.

#### LES GRANDS DROITS DE FEU

Dans le Sine un ensemble de grands lamanats englobent les terroirs ou des parties de terroirs de plusieurs villages. Ces droits fonciers ne recoupent pas les droits politiques des fondateurs des localités : alors que les successions à la tête des localités se sont opérées le plus souvent dans les patrilignages, par contre, les droits de feu sont dévolus presque exclusivement dans les matrilineages.

Les grands lamanes du Sine ont eu un rôle notable dans l'histoire du royaume : la dynastie *gelwaar* fut obligée de négocier avec les lamanes qui, selon les traditions, auraient pris le pouvoir politique à plusieurs reprises et durant plusieurs années.

#### LES LAMANATS ATTRIBUÉS PAR LA MONARCHIE

Des nouveaux droits sont définis peu à peu, après l'implantation des *Gelwaar* qui parviennent à se faire reconnaître des droits sur la terre et pourront ainsi opérer eux-mêmes des distributions aux membres de leur famille — paternelle surtout — ou à des dignitaires qui leur sont fidèles. Ce registre comprend :

des apanages donnés par le roi ; dans ce cas, le détenteur reçoit un commandement territorial complet, avec les habitants d'un ou

de plusieurs villages, et le domaine foncier pour assurer la production agricole nécessaire pour ces personnes ;

- des droits de sabot, délimités par les empreintes d'un cheval après que le souverain ait accordé une autorisation, en général pour récompenser l'attributaire de services antérieurs ou pour permettre à un membre de sa propre famille d'acquérir un domaine foncier. Les types de dévolution ne sont pas uniformes, mais le plus souvent les droits demeurent acquis à un matrilignage ou à un patrilignage.

des droits de hache, qui sont les droits les plus usuels. Ils ont joué et continuent à jouer le rôle majeur dans les processus productifs et dans le système d'exploitation de la terre.

Malgré les tentatives étatiques de redéfinir les droits fonciers, les droits actuels et donc l'accès à la terre restent déterminés largement par le passé. L'occupation et l'exploitation actuelles des terres se comprennent comme un résultat de processus historiques aussi complexes que ceux qui ont amené les familles dans leurs lieux d'habitat actuels.

## *Les répartitions religieuses*

La situation socio-religieuse actuelle est caractérisée dans une large mesure par la permanence de la religion du terroir et les développements différenciés des religions universelles. Les lieux de culte traditionnels sont encore desservis pour la plupart jusqu'à l'heure actuelle, même si les conversions à l'Islam et au christianisme peuvent être qualifiées de massives.

Au début de la période coloniale, le Sine est encore largement et officiellement attaché à la religion du terroir dont le souverain représente un des grands prêtres. Cependant les souverains ont été en contact avec l'Islam depuis longtemps. Ainsi, le roi disposait des services de la famille *naar no maad* (maure du roi) des Toure qui a joué un rôle notable durant l'histoire du royaume du Sine comme au Saloum dont elle provient (DIOUF, 1972).

Les conversions des *Gelwaar* et des familles nobles *bii no maad* à l'Islam ont été malaisées avec des résistances assez fortes, surtout dans les groupes paysans. M. KLEIN (1968) a décrit les hésitations et les tensions qui ont prévalu, aux débuts de la colonisation, au sein des familles princières qui furent les premières à adopter l'Islam. Le facteur religieux qui a joué un rôle primordial dans les conflits internes du Saloum, a également été important au Sine. Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les propagateurs furent d'abord les chérifs maures qui parcouraient le pays en se livrant également à des acti-

vités commerciales. Ce furent aussi, dans certaines zones, des sérignes wolofs. Puis, à une époque plus récente, des Sereer ont rejoint leur village d'origine après des migrations, avec leur nouvelle religion dont ils se sont fait parfois les apôtres.

Cependant, les situations ont été différentes selon les parties du pays sereer : des groupes de villages, au sud et à l'est, sont islamisés depuis le début du xx<sup>e</sup> siècle, tandis que dans les autres parties les conversions sont beaucoup plus récentes ; il y subsiste jusqu'à présent des groupes assez importants de personnes qui ne se réclament d'aucune des religions universelles, mais de la religion sereer.

On a assisté depuis le milieu du xix<sup>e</sup> siècle à des tentatives de christianisation qui n'ont que partiellement réussi. Seules quelques petites zones comportent des communautés chrétiennes, catholiques d'abord, protestantes ensuite.

Le tableau ix et l'annexe G comparent la situation de 1967 à celle de 1991 pour Niakhar qui présente la particularité d'être sans doute une des parties du pays sereer où la religion traditionnelle a conservé le plus de droits. Les religions universelles ont progressé mais sans réussir à évincer les pratiques et les croyances sereer. Depuis les années soixante, les missionnaires protestants sont l'œuvre. Il existe maintenant une minorité de Sereer protestants. Les progrès les plus importants sont enregistrés par les mourides - les tidjanes conservant à peine leur pourcentage de 1967 -, ainsi que par les catholiques qui sont regroupés dans quelques villages, autour de la mission de Diohine. Les conversions à l'Islam et au mouridisme en particulier, se sont souvent opérées lors des séjours migratoires des jeunes adultes en ville - à Dakar en particulier -, mais aussi lors de migrations rurales saisonnières.

Cependant, si les déclarations d'adhésion aux religions sont significatives d'une évolution, elles n'entraînent pas un abandon automatique des pratiques religieuses traditionnelles. Ainsi peut-on dire, malgré les chiffres, que la religion sereer, dont on présageait sinon la disparition, du moins la régression rapide, se maintient fortement et conserve une place déterminante dans la vie sociale sereer.

## LES CATHOLIQUES

La christianisation a lieu à partir de centres (Diohine, Bambey puis Fatick, et enfin Niakhar), qui sont les lieux de résidence des missionnaires. Elle s'est opérée avec l'utilisation de catéchistes sereer, qui ne sont pas toujours originaires de la zone. Il y a encore une vingtaine d'années, les missionnaires restaient européens, apparte-



Tableau ix

*Répartitions religieuses dans la zone de Niakhar en 1967 et en 1991.*

Religion	1967		1991	
	Chefs de ménage	%	Personnes	%
Religion sereer	1 312	42,4	911	3,4
Mouride	1 020	33,0	14 245	54,0
<i>Mbay faal</i>	-	-	327	1,2
Tidjane	434	14,0	3 728	14,1
Khadir	69	2,2	478	1,8
Autre musulman	-	-	341	1,3
Catholique	261	8,4	5 476	20,8
Protestant	-	-	752	2,9
N.S.P.	-	-	122	0,5
<b>Total</b>	<b>3 096</b>	<b>100</b>	<b>26 380</b>	<b>100</b>

nant à la congrégation des Pères du Saint-Esprit qui œuvre dans le Sine depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, surtout sur la Petite côte. Les centres missionnaires sont restés peu nombreux chez les Sereer :

Diohine a été un centre de diffusion du catholicisme, ce qui explique les forts chiffres atteints par certains villages voisins ;

Fatick est développé après la Deuxième Guerre mondiale : des tentatives y sont faites vers l'arrondissement de Diakhao, sans beaucoup de réussite ;

Niakhar est créé plus tard et ne parvient pas non plus à susciter la constitution d'une communauté importante.

Les stratégies missionnaires ont été diverses et ont privilégié parfois des groupes statutaires qui pouvaient être plus sensibles. Plusieurs périodes sont à distinguer, mais la lutte contre l'exode urbain et contre les progrès de l'Islam, ainsi que la mise en place de structures éducatives et caritatives ont caractérisé l'action des missionnaires. Cependant, les condamnations longtemps radicales de la polygamie et des pratiques religieuses sereer, ainsi que l'absence d'autorités originaires du pays expliquent en grande partie les difficultés de constitution d'une communauté chrétienne.

### LES PROTESTANTS

Installés dans deux centres principaux, leurs responsables sont soit originaires des États-Unis (Assemblées de Dieu) ou de pays du nord de l'Europe (Mission Luthérienne). Ils recrutent souvent chez d'anciens adeptes catholiques déçus. Leurs centres de formation et base de départ ont été :

Fatick qui reste très fonctionnel et représente un lieu d'accueil et de formation ;

Ngayokhem où les activités ont été développées à la fin des années soixante et au début des années quatre-vingt ; elles sont réduites actuellement.

Des actions de santé ont été réalisées par la mission luthérienne, à partir d'un important centre de soins implanté à Tiadiaye et inauguré en 1989.

### L'ISLAM ET SES PROGRÈS DEPUIS 1900

L'Islam a été introduit peu après les guerres religieuses de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, mais son influence resta limitée au sud-ouest du Sine et aux environs de la cour de Diakhao. Les liens avec le Saloum ont joué un rôle important : la famille royale du Sine étant la même que celle du Saloum, c'est dans la famille des souverains et dans la cour que les premières conversions eurent lieu.

L'augmentation et la généralisation des séjours en milieu urbain ont entraîné très souvent les premières conversions dans les villages ou les quartiers : les premiers convertis ont ainsi pu provoquer l'adhésion de leurs égaux restés au village, en faisant éventuellement venir au village des personnes non sereer, en mesure de tenir un rôle de dirigeant ; parfois ils ont été eux-mêmes les agents du changement religieux dans leur localité ou leur zone d'origine.

Le développement de l'école coranique et arabe a été relativement lent. Les séjours de jeunes islamisés dans les centres musulmans wolofs n'ont pas été très fréquents ni assez prolongés pour leur assurer une formation suffisante et leur permettre d'assumer des tâches d'enseignement. Les équipements religieux restent assez faibles, et les signes extérieurs demeurent encore peu apparents, en dehors du contexte urbain.

Néanmoins, un fait majeur est la permanence et la force de la religion traditionnelle. Celle-ci demeure un des fondements de l'unité culturelle sereer : elle se maintient non seulement dans le cœur du Sine, mais aussi dans les zones où les conversions sont plus anciennes.

## CONCLUSION

En dépit d'une histoire contrastée, qui a créé des situations particulières dans les divers pays sereer, la dynamique du peuplement est caractérisée par des migrations anciennes, un long enracinement sur des terroirs où la pression démographique se fait grandement sentir depuis plus d'un siècle, et un attachement à une culture, une langue et à une religion du terroir.

Les stratégies mises en œuvre sont assurément nouvelles par bien des aspects, mais les héritages du passé, qui apparaissent très prégnants et incontournables, ne constituent pas forcément et seulement des handicaps. Ils exigent d'être mieux connus et mesurés, pour élaborer des perspectives d'avenir, pour résoudre les problèmes les plus urgents et assurer plus que la survie d'une société agraire confrontée à la crise.

travers  
à  
champs

Éditeur scientifique  
André LERICOLLAIS

# Paysans sereer

Dynamiques agraires et mobilités au Sénégal



IRD  
Éditions